

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 5243**

Intitulé

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Bâtiment et construction spécialité Conducteur de travaux en maisons individuelles

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université de Marne-la-Vallée (Seine-et-Marne), Ministère chargé de l'enseignement supérieur Modalités d'élaboration de références : CNESER	Président de l'université de Marne la Vallée, Recteur de l'académie, Président de l'université de Marne la Vallée, Recteur de l'académie

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1967)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

230 Spécialités pluritechnologiques génie civil, construction, bois

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Ce professionnel prodigue des conseils techniques et un appui à la vente. Il analyse les conditions techniques du projet.

Il prépare l'ouverture du chantier. Il vérifie les conditions de lancement du chantier, il prend le dossier en charge, il sélectionne les prestataires, il organise le rendez-vous d'implantation, il réalise la mise au point technique.

Il prend en charge la gestion technique du chantier. Il assure la mission de sécurité, il gère l'avancement du chantier, il remplace un sous-traitant défaillant, il gère les avenants demandés par le client, il contrôle la qualité des prestations, il organise la visite de réception, il assure le service après-vente.

Il gère la relation client, il évalue et fait évoluer les sous-traitants avec lesquels il maintient une relation de confiance.

Il assure le suivi financier. Il gère les appels de fonds avec le client, il gère le suivi financier des sous-traitants, il gère le suivi financier au niveau du chantier, il participe au suivi financier au niveau de l'entreprise.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Ce professionnel peut prétendre à l'emploi de conducteur de travaux dans le secteur du BTP.

Codes des fiches ROME les plus proches :

F1201 : Conduite de travaux du BTP

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Cette certification s'obtient après une évaluation concernant les unités suivantes :

UE 1 : Technologie

UE 2 : Économie

UE 3 : Études techniques

UE 4 : Organisation de chantier

UE 5 : Droit

UE 6 : Communication

UE 7 : Projet tutoré

UE 8 : Stage

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION

QUINON

COMPOSITION DES JURYS

Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat d'apprentissage	X	Idem
Après un parcours de formation continue	X	Idem
En contrat de professionnalisation	X	Idem
Par candidature individuelle	X	Idem
Par expérience dispositif VAE prévu en 2006	X	Enseignants chercheurs et professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 17/11/1999 relatif à la licence professionnelle publié au JO du 24/11/1999

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 08/03/2007

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n° 2002-590 du 24/04/2002 publié au JO n° 98 du 26/04/2002

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

<http://www.univ-mlv.fr>

Lieu(x) de certification :

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :